

M. COLOVRAY David  
12 Rue de Courcelles  
75016 PARIS

M. MARTIN Jean  
18 Avenue Foch  
75008 PARIS

PARIS, le 9 décembre 2014

Références : 10009429

**Objet : Recours gracieux pour carte de stationnement**

Monsieur MARTIN,

J'accuse réception de la Notification de décision d'Allocation Adulte Handicapé qui fait suite à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées du 06/08/2013 qui me refuse la carte de stationnement. Cette décision fait suite au dépôt de mon dossier initial du 25/10/2012.

Depuis cette date, ma santé s'est dégradée. Je suis atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable ma capacité et mon autonomie de déplacement à pieds. Je suis en effet atteinte d'une maladie invalidante et handicapante qui est la fibromyalgie qui attaque mes quatre membres inférieurs et supérieurs. J'ai donc de grandes difficultés à me déplacer et parcourir plus de 50 mètres sans être obligée de faire une pause.

Vous comprendrez alors l'urgence, pour moi, d'obtenir l'attribution d'une carte de stationnement.

Je remplie bien toutes les conditions requises par le décret n:2005-1766 du 30 décembre 2005 pour l'attribution de cette carte de stationnement, qui est vraiment attribuée à tous les malades de la fibromyalgie dans toute la France et Madame la Ministre de la santé l'a bien précisé en envoyant un rappel à tous les Centres de la Sécurité Sociale ainsi qu'à votre Organisme.

LES ASSOCIATIONS DES MALADES DE LA FIBROMYALGIE me soutiennent et sont prêts à m'aider juridiquement dans le cadre d'un second refus qui serait illégal.

Le 16 septembre 2013, la Sécurité Sociale, plus particulièrement la CPAM de PARIS, a reconnu mon handicap et m'a attribuée une pension d'invalidité de 30% depuis le 1/12/2013. Ce qui prouve bien que mon état de santé s'est aggravé.

La délivrance de cette carte me rendrait la vie un peu plus facile et cela représente une petite victoire sur cette maladie de plus en plus handicapante de jour en jour.

Je me permets d'espérer de votre part la compréhension et la nécessité impérieuse à répondre à ma demande le plus rapidement possible. Pouvoir me déplacer encore à ce jour me permet de garder une petite autonomie, même si elle reste précaire, elle n'en est pas moins pour ma part une difficulté de plus à surmonter les épreuves dues à cette maladie.

Vous trouverez ci-joint de nouvelles attestations médicales qui appuient ma demande qui se limite à la seule obtention de cette carte.

Merci par avance de prendre la peine de vous attarder sur ma situation et de la prendre en considération.

Personnalisez cette lettre directement sur niceletter.com :  
<http://fr.niceletter.com/modeles-lettres-gratuits/lettre-reclamation-carte-stationnement/>

David COLOVRAY